

~~Commissaire~~ ~~Commissaire~~ ~~Commissaire~~ ~~Commissaire~~ ~~Commissaire~~

Reunion du 31 Mars 1993
(14 h 00)

Convocations envoyées le 23 Mars 1993

Etant présents: Mmes Tomellier, Champin, Borel, Garnier, Pichereau, Normand, Belliot, Langre, Coujel, Mme Jéaux, Mr Fortin, Mr Chol, Mme Duchesne

Absent: Mr Feraut qui a donné pouvoir à Mr Tomellier Jean, Maire

Absent sans excuse: Mr Carlier Jean-Marc

Mme Dorthe Secrétaire Municipal présente lors du compte administratif et du Budget primitif

✓ Vote des subventions et participations 1993

Il ont été alloués les subventions suivantes:



DESIGNATIONS	1993
AMICALE SAPEURS POMPIERS dont 310,00 frs pour l'airfare	3.295,00
AMICALE DONNEURS DE SANG	370,00
BIBLIOTHEQUE LOCALE	1.120,00
AFN LOCAL	845,00
ACPF LOCAL	2.045,00
SOCIETE DE CHASSE LOCALE	785,00
CLUB 3 IEME ADE LOCAL	500,00
COMITE DES FETES	13.210,00
CLUB FOOTBALL	10.240,00
GROUPEMENT DEFENSE CULTURE	1.360,00
MUTUELLE DU TRESOR	120,00
SAULE CALAISIENNE	500,00
COMICE AGRICOLE COUPTRAIN	570,00
CLUB CREATEUR ENTREPRISE	115,00
LA SENTINE	350,00
VISA SANTE	1.055,00
G.G.A DES AVALOIRS	120,00
ACPF LAVAL	120,00
CHAMBRE DES METIERS LAVAL	170,00
CROIX D'OR	320,00
LUTTE CONTRE CANCER DE RENNES	1.000,00
LUTTE CONTRE CANCER DE VILLEJUIF	1.000,00
COMITE SAUVEGARDE ENFANCE	160,00
ASSOCIATION PARENTS ENFANTS INADAPTES	375,00
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	720,00
COMITE DE GESTION ECOLE PUBLIQUE	33.361,00
COLLEGE N.D. LA FERTE-MACE	5.830,00
ECOLE PRIVEE STE MARIE LA FERTE-MACE	240,00
MAISON FAMILIALE DE BRIOUZE	120,00
COLLEGE DE SEES	60,00
MAISON FAMILIALE HALSINE	60,00
REFUGE DE LA BIGOTTIERE	310,00
PRIME FIN D'ANNEE PERSONNEL COMMUNAL	9.725,00
CCAS	5.275,00
ECOLE ANGE GARDIEN A LA FERTE-MACE (T stavo)	60,00
LYCEE LAVOISIER A MAYENNE	60,00
CLUB DE TENNIS DE TABLE LOCAL	1.500,00
ASSOCIAT* PARENTS ELEVES COLLEGE DE CARROUGES	240,00
ASSOCIAT* FONCIERE REMEMBREMENT ORGERES	53.239,00
TOTAL GENERAL	150.950,00

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
 LA FERTE-MACE
 05 11 1993
 COMMUNICATON
 DE LA MAIRIE

Le Maire




b) Participation aux frais de fonctionnement de l'École Privée

Compte tenu des dépenses réelles de fonctionnement, au vu des factures présentées, les membres du Conseil Municipal décident de modifier la convention signée entre la Commune et l'École Privée Notre-Dame des Ligueries-Ornières. Sa participation 1993 s'éleva donc à 40 000 francs.

c) Subvention de la Commune aux enfants scolarisés hors commune

Il est précisé que la Commune fera 1 subvention pour chaque enfant scolarisé en dehors de la Commune et par les écoles en faisant la demande, mais elle n'a pas pu se cumuler avec 1 aide pour des voyages scolaires.

2) Examen du Compte administratif 1992

M. le Maire n'a pas pu participer aux délibérations de la Commune.

dépenses fonctionnement :
réelles
dépenses investissement :
réelles investissement

excédent de fonctionnement
623 120,25
déficit d'investissement
245 319,00

b) Service des Eaux

dépenses fonctionnement :
réelles
dépenses investissement :
réelles

excédent de fonctionnement
106 463,82
déficit d'investissement
45 578,60

c) Service Assainissement

dépenses fonctionnement :
réelles
dépenses investissement :
réelles investissement

excédent de fonctionnement
76 146,01
excédent d'investissement
19 746,19

d/ Centre Communal Action Sociale

dépenses fonctionnement
recettes "
dépenses investissement
recettes "

excédent fonctionnement
excédent d'investissement

Les différents comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité.

3) Augmentation tarifs eau.

Aucune augmentation ne sera faite sur le prix de l'abonnement et du mètre cube étant donné qu'à compter du 01 janvier 1993, nous sommes dans l'obligation de facturer le premier mètre cube d'eau consommé. Par conséquent les dix premiers mètres cubes d'eau consommés ne sont plus gratuits comme auparavant. D'autre part la TVA sera appliquée sur les consommations d'eau (taux 5,5%).

4) Vote Budget primitif 1993.

a) Commune : il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 2 679 512,00 et à la somme de 3 059 134,00 en dépenses et recettes d'investissement.

b) Service des Eaux : Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 328 463,92 et à la somme de 36 476,00 en dépenses et recettes d'investissement.

c) Service d'Assainissement : Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 118 416,81 et à la somme de 40 424,19 en dépenses et recettes d'investissement.

d) Centre Communal Action Sociale : Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 13 317,33 pas de recettes d'investissement.

Contributions Directes : les taux des 4 taxes locales restent inchangés.

5) Construction locaux pour rivières pompes
Les membres du conseil municipal ont passé au budget primitif
un programme d'investissement pour la construction d'un local pour
les réservoirs des pompes. M. Julliard, architecte, est désigné
Maître d'ouvrage.

6) Avis du Conseil municipal sur l'installation du Centre hypotechnique
départ. Hypo Services de Saint-Laurent au Domaine des Minimes

Après avoir été à main levée il ressort que 13 sont favorables
à l'installation (dont M. Serault qui a donné son avis au
Maire) et 1 conseil (M. Janner) préfère s'abstenir.

7) Demande d'élargissement d'un chemin à la Vannerie

M. le Maire présente au conseil une demande émanant de
M. Bonneau Maurice, tendant à obtenir l'élargissement d'un
chemin à la Vannerie afin d'en faire un chemin plus large
et plus facile.

Après un tour de table, il ressort que cette demande est rejetée
M. Bonneau pourra en discuter sur son propre terrain, s'il
peut le faire plus large (élargir et rendre la route existante).

8) Vente mare communale à Orgon

Auval et domi pour vendre 1 portion de chemin rural à Orgon
à M. Georges Guichard, au prix de 0,50 le mètre carré.

D'autre part, les mêmes communes passent suite au renouvellement
d'Orgon, sont rendus à M. Fernand Daniel, Marcel Claude et
M. Louis au prix de 0,50 le mètre carré. M. Lepointe notaire
à Courcy sera chargé de régler les différents actes.


The bottom of the page contains several handwritten signatures in blue ink, likely representing the council members mentioned in the text. The signatures are somewhat stylized and difficult to read, but they appear to be written over the text of the eighth item.